

**DEMANDE D'AUTORISATION DE CUMUL D'ACTIVITE ACCESSOIRE A L'ACTIVITE PRINCIPALE**  
**ANNEE SCOLAIRE 2025-2026**

Je soussigné(e) : NOM : .....Prénom : .....

**TITULAIRE** : CORPS :  Agrégé,  Certifié,  PLP  PEPS,  CPE,  PSYEN

GRADE :  Cl. N,  H Cl,  Cl Ex

**CONTRACTUEL** :  ex-MA,  CDI,  CDD

Discipline (pour les enseignants) : .....

Exerçant mon activité principale :  à temps partiel  à temps complet  à temps incomplet  
 à temps partiel de droit  à temps partiel sur autorisation

Etablissement : .....

- déclare avoir pris connaissance de la note rectoriale relative au cumul et demande l'autorisation d'exercer l'activité accessoire suivante :

Nature de l'activité : (enseignement, formations, autres « à préciser ») : .....

Identité de l'employeur : .....

Nature de l'organisme employeur : .....

Nombre d'heures : ..... H hebdomadaires / **ou** .....H mensuelles / ou .....H annuelles /  
 Période pendant laquelle s'exercera l'activité accessoire : du : .....au.....

Conditions de la rémunération : taux horaire = ..... / **ou**. mensuelle = ..... / **ou** annuelle..... /

Remis au chef d'établissement (ou de service) Fait à.....le: ..... Signature :

Partie réservée au chef d'établissement (ou de service)

Demande reçue le :

Je soussigné(e) .....  
 (fonctions).....

donne un avis  FAVORABLE  DEFAVORABLE

l'activité accessoire sollicitée  NE PORTANT PAS  PORTANT

atteinte au fonctionnement normal, à l'indépendance, à la neutralité du service public exercé à titre principal par le demandeur.

Tout avis défavorable doit être expressément explicité par courrier annexé, le demandeur doit en prendre connaissance en le visant (date et signature)

L'intéressé(e) a-t-il (elle) refusé des heures supplémentaires :  OUI  NON

Transmis au rectorat, services DPE E le : .....Signature du chef d'établissement (ou de service)

Partie réservée au rectorat : Bureau DPE

Le recteur accuse réception de la demande de cumul d'activités formulée ci-dessus

Autorisation accordée :  OUI  NON  
 Motivation :

A Grenoble le : .....

Cachet

Grenoble le .....

Pour le recteur et par délégation  
 Le chef de la division  
 des personnels enseignants

Laurent Villerot